

## ARMONIA FORMATION

est désormais référencé dans la base de données [DATADOCK](#) !

**Bon à savoir** : Depuis le 30 juin 2017, chaque prestataire de formation doit être référencé sur la base Datadock pour que son action de formation soit prise en charge par les financeurs.

**Explications** : « *Le référencement d'un organisme de formation par un financeur est le fait pour ce dernier d'inscrire le prestataire dans son catalogue de référencement, mis à la disposition des entreprises et des salariés.*

*Pour le référencer, le financeur vérifie que le prestataire répond bien aux 6 critères de la loi [du 5 mars 2014, relative à la formation professionnelle...]. Pour cela, OPCA et certains autres financeurs, dont des FONGECIFS, ont défini ensemble les 21 indicateurs qui leur permettront de mesurer le respect de ces critères.*

*C'est dans cet objectif qu'ils ont conçu Datadock, l'outil qui permet aux organismes de formation de déposer les éléments factuels qui prouvent qu'ils répondent aux exigences de qualité dictées par la loi. (Source [www.data-dock.fr](http://www.data-dock.fr))*

\* \* \*

**Armonia Formation** s'inscrit résolument dans une dynamique qui vise à proposer des actions d'accompagnement en VAE de qualité ; c'est à dire qui vise tout à la fois la promotion professionnelle de chacun de ses candidats et clients-candidats accompagnés ; mais également, s'attache à garantir la valeur et le niveau du diplôme visé au regard des exigences du référentiel professionnel, objet de la prestation d'accompagnement en Validation des Acquis de l'Expérience.

**Philippe Echegaray**  
**Armonia Formation**